

Dossier CRAS – Mars 2020

Les documents publiés dans ce dossier sont extraits des archives du GRAS et notamment des dossiers (ref DGRO AA) : *GP (Gauche Prolétarienne)*, *Overney/Tramoni* et *NAPAP (Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire)*.

25 février 1972 - **A la porte Emile Zola de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt (92) au cours d'un affrontement entre des militants de la GP et des vigiles de l'usine, Pierre Overney (ouvrier récemment licencié de l'usine) est mortellement atteint par une balle de calibre 7,65.**

29 février - **A Boulogne-Billancourt, La régie Renault licencie 7 ouvriers supposés membres du Comité de lutte Renault.**

Page 2 à 4 – *L'Unité*, organe des sociaux démocrates du Parti Socialiste, de mars 1972.

Page 5 à 6 – **Renault-Billancourt : La police patronale assassine un militant maoïste**, tract de La Ligue Communiste Section française de la IV Internationale, de fin février/début mars 1972.

Page 7 - **Pierre Overney assassiné**, appel de diverses organisations gauchistes et du PS à un rassemblement le 4 mars 1972 Place Jeanne D'Arc à Toulouse.

Page 7 - **Tract** d'obédience libertaire diffusé lors de la manifestation du 4 mars à Toulouse. Le même jour date de l'enterrement de Pierre Overney diverses manifestations auront lieu en France. Celle de Paris rassemblera 200 000 personnes selon les organisateurs.

8 mars - **Dans la matinée, le bras armé de la GP, la NRP (Nouvelle Résistance Populaire) sur ordre de sa direction enlève Robert Nogrette un cadre de la Régie Renault. En échange de la libération de Nogrette la NRP/GP exige entre autre la réintégration des ouvriers licenciés par Renault le 29 février. Deux jours plus tard alors que la NRP/GP n'a rien obtenu Robert Nogrette est libéré.**

9 janvier 1973 - **Procès du vigile Jean-Antoine Tramoni responsable de la mort d'Overney**

Page 8 à 9 - **Tramoni prévenu libre**, *Politique Hebdo* de décembre 1972.

Page 10 - **L'affaire Tramoni-Overney**, *L'express* du 15-21 janvier 1973.

Page 11 à 14 - **Mardi 9 janvier : procès de l'assassin de Pierre Overney**, un quatre pages du *Comité Vérité Justice de Renault*.

Page 15 - **4 ans de prison pour Tramoni !** Déclaration de la Fédération des Comités Justice.

23 mars 1977 - **Tramoni exécuté**

Page 16 - **Tramoni se savait sans doute menacé**, *L'Indépendant* du 23 mars 1977.

Page 17 - **Renault : l'attentat est revendiqué par les « Noyaux Armés »**, *L'Indépendant* du 29 mars 1977.

Page 18 – **Communiqué des NAPAP-PO** revendiquant l'exécution de Tramoni, *Libération* du 26 mars 1977.

L'Unité

N°6 - 2F50

Hebdomadaire socialiste

3 mars 1972



LES FLICS DU PATRONAT

Chaban a perdu le Nord / Les sous-bois
de la majorité / Nixon a payé cash /
La France des marchands de canons

Les flics du patronat

Lundi matin, rue Bonaparte, à Paris, le long de l'école des Beaux-Arts. Un immense drap rouge recouvre le mur d'enceinte de l'école, que des étudiants viennent de repeindre en noir. La couleur des jours de deuil. Dehors, quelques groupes discutent, sans éclats, l'air grave, comme abasourdis. Puis une jeune fille sort de l'école et épingle sur le drap rouge le portrait de René-Pierre Overney, militant ouvrier tué le vendredi 25 février, aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, par Jean-Antoine Tramoni.

Aujourd'hui, on sait mieux dans quelles circonstances. Mais il n'a pas fallu moins de cinq communiqués à la direction de Renault pour préciser la profession exacte du meurtrier, son employé pourtant. Il est vrai qu'à la Régie, la direction fait dans le flou. Le premier communiqué de presse ne parlait même pas du drame qui venait de se produire. Mais on pouvait lire : « Depuis une heure, les assaillants se livrent à des déprédations



C'est en 1971 qu'il entre chez Renault. Selon la direction de la Régie, il y occupe le poste de « chef administratif au service de sécurité et de surveillance ». En tout cas, son nom n'est pas mentionné sur l'annuaire des employés de Renault à Boulogne-Billancourt.

Il est clair que, depuis mai 1968, on assiste chez Renault au renforcement du secteur gardiennage. Un vieil ouvrier, M. L., nous disait lundi : « Avant, les gardiens étaient des braves types, débonnaires et âgés. Aujourd'hui, ils sont plus jeunes et leur esprit a changé. Le matin, aux portes, si tu arrives mal habillé, ils te tutoient pour exiger ta carte de circulation. C'est pire encore si tu n'es pas français. Par contre, les rares jours où j'arrive en cravate, j'ai le droit au vouvoiement. »

Selon la direction, il n'y aurait que 250 gardiens à Boulogne-Billancourt, répartis en trois équipes. Soit 80 gar-



En quatre photos, l'assassinat du jeune militant maoïste René-Pierre Overney, vendredi dernier, aux usines Renault

contre les bâtiments Renault, au long de l'avenue Emile-Zola. » Ce qui se révélera faux, le commando maoïste ayant quitté les lieux tout de suite après le coup de feu.

Maintenant, deux faits semblent définitivement établis :

► D'après les photos de l'agence de presse Libération que nous publions, Tramoni a tiré sans être directement menacé par les maoïstes.

► Aucune dégradation n'a été commise par les gauchistes dans les ateliers. Seules, deux guérites du service de surveillance ont été détruites, ainsi que quelques vitres du bâtiment de la maîtrise.

Au-delà des polémiques politiques, de la guerre de communiqués des

syndicats, il faut essayer de répondre à cette question : comment Tramoni, employé de la Régie, a-t-il pu tirer presque de sang-froid sur le militant maoïste Overney ?

Ceux de la volante

A 36 ans, Tramoni a toujours fait carrière du côté de l'ordre. Engagé à vingt ans dans l'armée de Terre, il en sortira au bout de quinze ans avec le grade d'adjudant-chef. C'est en Algérie qu'il fait la plus grande partie de son temps d'armée, après l'école des sous-officiers de Cherchell. Apparemment, il fut un bon soldat, puisque titulaire de la Croix de guerre et de la Valeur militaire pour ses campagnes en Algérie.

diens simultanément dans l'usine, gardant les 45 portes de l'île Seguin. Tous ces gardiens en uniforme à galons blancs sont assermentés et ne doivent pas être armés. Ils touchent entre 1 600 et 2 000 francs par mois. Mais il est impossible de savoir si, dans ces chiffres, la direction inclut les surveillants en civil qui hantent les rues et passages de l'usine. Cette équipe porte le nom de « volante ». Plus communément, « les flicards ». Tramoni était l'un d'eux.

« A plusieurs reprises, nous avons averti la direction des dangers que présentait ce personnel. Apparemment, nous n'avions pas tort. Mais la direction n'a jamais voulu nous écouter » : plus d'un syndicaliste nous a tenu ces propos.

Ces gardiens d'un nouveau genre sont d'anciens sous-officiers, tout frais recalés aux concours de la préfecture de Police, ou des truands de petite envergure à la recherche d'une respectabilité toute neuve.

Pour une commission

Marinant à longueur de journée dans leurs locaux, hantant tous les passages de l'usine, et en butte à tous les quolibets, ils en profitent pour cultiver leur science de la belote et leur haine des gauchistes. Les outrances des maoïstes aidant, il leur est facile de rendre les gauchistes responsables de toutes leurs médiocrités. Et puis, un jour, un pistolet 7,65 mm, un gauchiste...

« Jean-Antoine n'était pas un mauvais bougre. Mais il vivait dans l'obsession des gauchistes. Il était atteint d'une véritable névrose anti-gauchiste; à chaque fois que je le



voyais, il ne me parlait que des maoïstes. » C'est un ouvrier corse, camarade de Tramoni, qui essayait d'expliquer son geste par ces mots, lundi.

Au-delà du drame de vendredi dernier, c'est tout le problème des polices patronales qui se pose. Rien d'étonnant alors que le Bureau exécutif du Parti socialiste demande immédiatement au groupe parlementaire de déposer une proposition de résolution, tendant à la constitution d'une commission d'enquête sur l'existence et les activités de polices patronales, milices privées et autres groupes parallèles armés.

Depuis 1968, toute une aile du patronat croit aux vertus du durcisse-



ment. Chez Peugeot, à Montbéliard, le nouveau directeur du personnel est un ancien général de l'armée de l'Air. Auparavant, il était chef de la Sécurité militaire, la police de l'Armée. Une qualification « musclée ».

Un pistolet dans la musette

Le 18 février, à l'usine Girosteel, au Bourget, dont les ouvriers sont en grève depuis dix jours, un homme se présente devant le piquet de grève et demande aux ouvriers présents de

remettre une musette contenant de la nourriture à un chef d'équipe resté à l'intérieur de l'usine pour assurer la sécurité du matériel. Les grévistes fouillent la musette et y découvrent un pistolet et cinquante cartouches.

Ces deux faits sont symptomatiques de la situation actuelle. Aujourd'hui, les enquêtes avant embauche sont le vice des patrons. Et quand le laisser-aller devient trop important dans une usine, les patrons font appel à des « privés ». Leur mission : espionner les ouvriers et laisser traîner leurs oreilles pour découvrir « les mauvais éléments ». Avant 1968, il y avait en France 100 agences de police privée, elles sont aujourd'hui plus de 300. Et la majorité d'entre elles travaillent pour l'industrie.

La mort d'Overney aux portes des usines Renault n'est donc ni un accident ni un fait isolé. Mais bien la preuve du danger que présente pour tous les travailleurs l'existence et l'emploi de ce personnel très spécial et prêt à toutes les besognes. Si tous les travailleurs en prennent conscience, Overney ne sera pas mort pour rien.

Pour exiger la dissolution des polices patronales, milices privées et groupes armés, le Parti socialiste organise un grand meeting lundi 6 mars, à 21 h, à la Mutualité. Avec François Mitterrand, Georges Sarre et Robert Lucente, secrétaire de la section d'entreprise de la Régie Renault.

NICOLAS BRIMO

RENAULT-BILLANCOURT

LA POLICE PATRONALE ASSASSINE

UN MILITANT MAOÏSTE

=====
VENDREDI 25 FEVRIER
=====

Des militants maoïstes distribuent devant l'usine Renault-Billancourt un tract relatif au licenciement d'un ouvrier. Au cours d'une bagarre avec les gardiens, semble-t-il "bien équipés", un "agent administratif" de la Régie sort un pistolet. Un ouvrier témoin de la scène raconte: "Je l'ai vu mettre en joue l'un des assaillants à 2 mètres de lui. Je me suis demandé ce qui allait se passer. Puis il y a eu un coup de feu".

"Un agent administratif", en fait un membre de la police privée de chez Renault, a assassiné un militant maoïste.

=====
DIX ANS APRES: LES CHAROGNARDS SONT LA
=====

Tous ceux qui en 62, dans les rangs de la bourgeoisie, s'opposaient au projet gaulliste d'une paix néo-colonialiste ont rejoint le bercail.

Les criminels de guerre ne se terrent pas tous en Bolivie. En France, le tortionnaire Massu parade publiquement, vante ses exploits (plusieurs centaines de militants algériens assassinés sous la torture). Il entreprend aujourd'hui de réhabiliter la torture, de préparer les esprits à la solution forte que la bourgeoisie tient toujours en réserve.

De Salan à Soustelle, de la pègre des SAC à celle d'Ordre Nouveau, tous sont prêts à ensanglanter les pavés de nouveaux Charonne si l'ordre bourgeois est menacé.

=====
LES POLICES PRIVEES DANS LES USINES
=====

Pour se préparer à subir dans les meilleures conditions les contre-coups d'un ralentissement international des activités, en faisant payer à la classe ouvrière "cette stratégie de crise", par l'offensive sur le triple front des salaires, des conditions de travail, de l'emploi, gouvernement et patronat usent de la politique contrac-

tuelle et de la matraque.

LA MATRAQUE *c'est en 1969, à l'EGF, les bulldozers contre les grévistes

*c'est en 1970, les CRS contre les grévistes de Vallourec

*c'est aujourd'hui à l'usine Penarroya de Lyon, les gardes mobiles qui font évacuer les grévistes.

LA MATRAQUE *c'est les syndicats fascistes CFT de Citroën à Rennes et à Paris, de Simca, les agents de maîtrise recrutés dans ces syndicats, encadrés par les nervis des SAC, véritable police intérieure à la solde du patronat, chargée de faire régner la paix sociale à l'intérieur de l'usine par le cassage physique des militants CGT trop actifs

*c'est à Sud-Aviation à Toulouse, la police privée, renforcée par la direction qui favorise en même temps la construction de groupes CDR-CFT. Quand tirera-t-elle?

*c'est à Renault, pendant qu'on discute contrat, les agents administratifs, police privée de la Régie, dont un des membres a assassiné froidement un militant maoïste.

=====
LES EXPLICATIONS SCANDALEUSES DE MARCHAIS

* Marchais, surpris au cours d'une de ses causeries-débat par l'assassinat du militant, aura cette réponse scandaleuse:

"Quel crime monstrueux pour les groupes gauchistes extérieurs à l'usine, qui sont allés provoquer les ouvriers de chez Renault à la porte des usines".

- C'est vrai, Marchais, que lorsqu'on est en train de discuter des voies pacifiques, il y a de quoi être agacé par le cours violent de la lutte des classes, que l'on explique rapidement par une série de "complots", machinations et provocations.

- Mais qui est le criminel? A entendre Marchais, il s'agirait du militant assassiné...

- Les ouvriers de chez Renault seraient-ils représentés par la police privée de la Régie? C'est ce que Marchais en arrive à dire...

* La LIGUE COMMUNISTE, quant à elle, quelles que soient les divergences politiques qu'elle peut avoir avec les groupes maoïstes, appelle, toutes les organisations ouvrières et démocratiques à organiser une riposte de masse pour:

L'INCULPATION DE L'ASSASSIN DU MILITANT MAOÏSTE!

LA SUPPRESSION DES POLICES PRIVÉES DES PATRONS!

LA LIBERTÉ DE PROPAGANDE POLITIQUE!

LIGUE COMMUNISTE Section Française de la IVe Internationale

VENDREDI 25 FEVRIER A RENAULT-BILLANCOURT

PIERRE OVERNEY ASSASSINE !

Fils d'ouvriers agricoles, travailleur depuis l'âge de 17 ans, licencié de chez Renault et Citroën pour activités politiques, PIERRE OVERNEY est assassiné par le chef des "services de sécurité" de l'usine. PIERRE OVERNEY est mort victime des polices patronales, assassiné pour ses activités de militant.

-HALTE AUX CRIMES FASCISTES !

-HALTE AUX CRIMES RACISTES !

-DISSOLUTION DES POLICES PATRONALES SOUS CONTROLE DES TRAVAILLEURS !

-NON AUX LICENCIEMENTS A RENAULT !

Nous appelons tous les travailleurs, tous les anti-fascistes à une MARCHÉ DE PROTESTATION SOLLENNELLE le jour de l'enterrement de notre camarade:

SAMEDI 4 MARS, A 15H. PLACE JEANNE D'ARC

Cause du peuple, H.R., S.R., Ligue Communiste, Lutte Ouvrière, PSU, PS, Révolution, AJS, Comité Palestine, PNO, MDPL, CL étudiant, CL APC, L. Occ;

1972

*** MARCHAIS : " C'est un crime monstrueux des gauchistes... " ***

Aujourd'hui un cartel d'organisations nous appelle à une "marché-solennelle-pacifique-et-massive" pour l'enterrement de Pierre Overney.

Pour nous, si nous sommes là c'est pour dénoncer tous les assassinats du Capital:

- plus de 4000 accidents mortels du travail par an, conséquence de l'exploitation quotidienne, ...

- Pinelli, Overney, etc... victimes de la répression BOURGEOISE.

Nous savons bien que ce crime ne sera pas le dernier commis par la bourgeoisie. Pour assurer sa survie elle emploiera de plus en plus la violence, dont les bandes armées ne sont qu'une des formes, et le fascisme si cela est nécessaire.

Faire un front uni anti-fasciste serait une duperie: cela reviendrait à présenter une forme de domination qui serait pire qu'une autre. Pour nous l'important est de s'attaquer au capitalisme qu'il soit démocratique ou fasciste.

Quant à ceux qui trouveront scandaleuse la position PCF-CGT dans cette affaire, nous leur disons qu'elle est logique: ils sont garants de l'exploitation déjà aujourd'hui sous une forme démocratique et demain sous sa forme bureaucratique !

Maintenant toute la Sainte Alliance des organisations nous appelle à exprimer notre indignation... en portant des oeillets rouges à la boutonnière, en déposant des couronnes mortuaires à la stèle de Jaurès, en observant une minute de silence, etc...

* est

Tout cela * religieux, profite à la bourgeoisie, et n'a rien à voir avec notre lutte.

POUR NOUS VENGER OVERNEY CE N EST PAS PLEURER SUR UN MARTYR,

MAIS DE LUTTER POUR DETRUIRE TOUTES LES OPPRESSIONS:

*



APL

TRAMONI PRÉVENU LIBRE

Tramoni,
le meurtrier de Pierre Overney,
comparaîtra
devant la Cour d'assises
de Paris
à partir du 9 janvier

La justice ne nous avait pas habitués à tant de hâte, elle qui laisse pourrir dans ses prisons, pendant des mois, des années parfois, des milliers de détenus qui attendent d'être jugés pour de petits délits. Si longtemps qu'il leur arrive de désespérer et de préférer la mort à cette attente dont ils ne voient pas la fin. Ils ont été plus de trente en 1972 à se suicider. Tramoni, lui, qui n'est pourtant pas un petit délinquant, est en liberté (officiellement « provisoire ») depuis près de trois mois. Il attend son procès chez lui, au chaud, et sans angoisse. Du moins, ne nous fera-t-on pas croire le contraire.

Apparemment, donc, rien ne pressait. Du reste on avait prévu de juger Tramoni au printemps, après les vacances de

Pâques. Or voilà que soudain rien ne semble plus urgent. On avance le procès à la rentrée de Noël et l'on est, pour cela, obligé de faire un trou dans un programme d'assises prévu de longue date et déjà surchargé. Un gros trou de cinq jours, car il y aura au minimum cinquante témoins à entendre.

C'est qu'il fallait absolument que Tramoni soit jugé avant l'ouverture de la campagne électorale. Histoire de sortir un peu l'épouvantail gauchiste. La plaisanterie est éculée ? Peut-être, mais les metteurs en scène de l'UDR manquent d'imagination et n'en connaissent pas d'autre.

Leur première tentative pour rejouer (à la télévision) la pièce désormais classique « La grande peur de mai 68 » avec Krivine dans le premier rôle, a



L'assassinat d'un ouvrier à Renault

APL

Tramoni prévenu libre

lamentablement raté. Qu'à cela ne tienne, on essaiera Tramoni. En organisant un quadrillage en règle du quartier du Palais de Justice. En lançant au besoin quelques flics spécialistes de la provocation au milieu des manifestations qui pourront se produire.

La ficelle est grosse sans doute. Mais pas plus grosse, finalement, que l'opération de truquage et de mensonge montée au moment de la mort de Pierre Overney pour l'étouffer et la détourner de son sens réel.

Ils ont tué Pierrot !

Rappelez-vous. Le 25 février 1972. Ce jour-là, comme ils le font quotidiennement depuis plus d'un mois, à la suite de licenciements arbitraires, une quinzaine de militants maoïstes distribuent des tracts du Comité de lutte Renault à la porte Emile Zola, entrée principale des usines Renault à Billancourt. Cette fois, ils appellent à la manifestation de Charonne contre les licenciements, le chômage et le racisme. Des invectives sont échangées avec les gardiens en uniforme qui surveillent la porte. De la routine, il ne se passe, ce 25 février, rien de plus qu'à l'accoutumée.

C'est alors que Tramoni intervient, sort son pistolet, l'arme tranquillement, vise et tire. Pierre Overney, 23 ans, fils d'ouvriers agricoles, ouvrier lui-même, licencié de la Régie un mois auparavant, devenu chauffeur-livreur dans une blanchisserie d'Issy-les-Moulineaux, militant maoïste, tombe. C'est alors seulement, lorsque ses camarades comprennent qu'« ils ont tué Pierrot », que la bagarre éclate.

Voici les faits, tels qu'ils se sont déroulés et tels que plus personne aujourd'hui n'ose réellement les contester. Tels qu'on ne les aurait jamais connus si l'opération de camouflage montée par la Régie Renault avec la complicité du pouvoir, de la section CGT et de la presse, avait réussi.

« Employé administratif »

Présentation de l'événement par la direction de Renault dans le bulletin d'information intérieur de l'usine : « *Vendredi 25, attaque en règle de l'entrée principale, avenue Emile Zola. Quatre vingts personnes armées de matraques et de barres de fer se sont ruées contre quelques gardiens présents à l'entrée. Ces gardiens, qui ne sont munis d'aucune arme, ont été*

roués de coups, et blessés. C'est alors qu'un employé administratif du service de surveillance, en aucun cas chargé du gardiennage proprement dit, mais qui avait cependant fait l'objet de menaces de mort, vint au secours des gardiens en danger. Devant la masse des assaillants et ne pouvant ni se dégager lui-même ni dégager les gardiens, cet employé administratif, porteur d'une arme personnelle, sortit celle-ci, tira en l'air. Un second coup devait atteindre un des membres du commando assaillant ».

Titre de l'Aurore du 26 février : « *Tragique bagarre chez Renault. Un commando gauchiste, forçant les grilles de l'usine, blesse grièvement huit vigiles à coups de barre de fer* ». Incidemment, l'Aurore annonce la mort « *d'un des manifestants* », tué « *par un chef de service se jugeant en péril* ». Le Parisien libéré : « *Armés de barres de fer, 80 gauchistes attaquent Renault* ». Laurent Salini, dans l'Humanité, signe un éditorial titré « *La loi des voyous* ».

La CGT de Renault-Billancourt dénonce le « *complot* » : « *Les hommes de main fascistes, sous des étiquettes maoïstes, embauchés spécialement, ont monté à la Régie une série de provocations... Un commando extérieur à l'usine s'en est pris au gardiennage qui s'est fait assaillir à coups de barres de fer. Des coups de feu ont été tirés par un homme en civil* ».

La même fausse histoire

Tous unis dans la complicité avec la direction, ils racontent tous la même fausse histoire : les gauchistes étaient quatre-vingts, armés de barres de fer ; ce sont eux qui, les premiers, ont attaqué les gardiens. Tramoni n'a tiré que pour se protéger et protéger les gardiens. Brave Tramoni ! Pour un peu, on lui donnerait une médaille. Il a agi en état de légitime défense : pas question de l'envoyer devant les assises. Le non-lieu s'impose.

Mais l'objectif de l'opération n'est pas seulement d'accréditer la thèse de la légitime défense. Ce qui est indispensable, avant tout, c'est faire croire au public à l'acte d'un individu isolé. Car il ne faut surtout pas que soit révélée publiquement l'existence chez Renault — une usine nationalisée — d'un corps de police privée, composé d'anciens militaires et de membres du SAC, comme Tramoni, dont la mission est de faire régner, au besoin par la terreur, l'ordre parmi les travailleurs. En cas de conflit grave, la milice pa-

tronale est prête à intervenir selon un plan soigneusement mis au point.

Il faut que tout le monde croit que Tramoni est un « *employé administratif* » ordinaire (voyez l'insistance sur ce point de la note d'information de la direction) et qu'il a agi de sa propre initiative. Ces mensonges ignobles, sont dénoncés bientôt par des preuves matérielles incontestables : les photos prises par un journaliste de l'Agence de Presse Libération au moment du meurtre.

Une contre-enquête et des témoignages

Démasquée, la manœuvre du patronat et du pouvoir allait se retourner contre ses auteurs. Le 4 mars (il y aura exactement un an le jour du premier tour des élections législatives), le mensonge et la calomnie recevaient une riposte éclatante : des dizaines et des dizaines de milliers de personnes dans les rues de Paris, de Montmartre au Père-Lachaise, derrière Pierre Overney. Derrière (m(8èrre Overney. Avec lui, contre les flics des patrons. Dès lors, il n'était plus possible de truquer, ou du moins fallait-il le faire moins grossièrement. On devait bien tenir compte des réactions de cette masse de gens dans la rue qui, de toute évidence, n'étaient pas tous des « *gauchistes* ». Plus question de légitime défense : Tramoni n'échapperait pas aux assises.

Cela, c'est la victoire de tous ceux qui se sont manifestés le 4 mars. Mais tout n'est pas terminé. Reste le procès. La vérité s'exprimera et s'opposera aux déclarations de Tramoni qui, à défaut de légitime défense, plaidera « *l'excuse de provocation* ».

Cette vérité sera apportée par des témoignages de travailleurs ou d'anciens travailleurs de la Régie. Parallèlement à l'instruction officielle, le Comité pour la vérité et la justice, créé aussitôt après la libération de Tramoni, a procédé à sa propre enquête, réalisant un contre-dossier, suscitant et recueillant des témoignages. Il a réussi à convaincre plusieurs témoins d'aller devant les assises dire ce qu'ils ont vu le 25 février et comment la répression est organisée dans l'usine. En acceptant de révéler publiquement ce qu'ils savent, ils prennent un grand risque : Renault ne pardonne pas ce genre de choses. La vérité se manifestera aussi à travers la famille de Pierre Overney, partie civile.

Contrôler les assises

Apparemment, donc, les règles du jeu démocratique seront

respectées. Chacun aura le droit de s'exprimer. Ensuite, les jurés décideront. La cour d'assises n'est-elle pas une juridiction populaire ? Le verdict, quel qu'il soit, ne sera-t-il pas rendu par des citoyens comme vous et moi ? La voix du peuple, en quelque sorte ! Rien à voir avec le gouvernement ou une justice à ses ordres !

Oui, mais, parmi les jurés du 9 janvier, combien seront des ouvriers, combien des militants d'extrême-gauche ?

Oui, mais croyez-vous vraiment qu'on juge de la même façon un détenu et un accusé qui comparait libre ? La liberté provisoire est toujours, aux yeux des jurés, une circonstance atténuante.

En libérant Tramoni, on a fait pression sur ceux qui auront à le juger. Et puis, sur quoi les jurés appuieront-ils leurs convictions, si ce n'est sur les résultats d'une enquête et d'une instruction faites en-dehors d'eux, par des spécialistes, dans le secret ?

On a déjà dénoncé l'instruction clandestine. Il faut maintenant dénoncer l'illusion des assises au grand jour, la façade de justice populaire derrière laquelle s'abrite la même justice bourgeoise. « *Contrôler la cour d'assises* », tel sera le thème du tract distribué pendant le procès par le Comité Renault pour la vérité et la justice. Il fera un rapprochement entre le procès de Tramoni et un autre tout récent, devant la cour d'assises d'Hirson qui jugeait un homme accusé d'avoir tué pendant la dernière campagne électorale un colleur d'affiches du PC. Il a été condamné pour le principe et il est sorti libre du palais de Justice. Et pour Tramoni, qui veut parler ?

Evelyne Le Garrec ■

Le numéro de décembre de

POLITIQUE AUJOURD'HUI

- La presse et le pouvoir en Union Soviétique : Vladimir Petchorine
- Jan Kott entre Shakespeare et Euripide : propos recueillis par A. Liehm
- La guerre d'Algérie, dix ans après : Madeleine Reberieux ainsi qu'une série d'études sur l'Europe des Travailleurs.

L'exemplaire 10 F
L'abonnement 80 F
Abonnement mixte avec
Politique Hebdo 150 F

DGR 2

JUSTICE

L'affaire Tramoni-Overney

A chacun sa vérité dans le procès de la violence qui oppose la Régie Renault aux gauchistes.

Les deux hommes sont face à face. Pierre Overney, 24 ans, tout en barbe et en cheveux, lève un manche de pioche. Jean-Antoine Tramoni, 37 ans, gabardine mastic, sort un pistolet qui fait reculer les autres manifestants gauchistes. Ce jour-là, 3 mètres les séparent. Dans la vie, tout les oppose. Overney, « Pierrot » pour les copains, fils d'un ouvrier agricole, est lui-même ouvrier. Licencié il y a quelques mois de la Régie Renault pour les troubles suscités par ses activités politiques, il travaille alors dans une blanchisserie. M. Tramoni, fils d'un petit propriétaire corse, est ancien militaire de carrière. Adjudant-chef en retraite, il est, depuis plus d'un an, la vedette et le modèle du Service de surveillance de la Régie.

Un coup de feu claqué. Pierrot tombe, le cœur éclaté. M. Tramoni, l'arme à la main, ferme les grilles à l'entrée de l'usine pour contenir les manifestants et va se terrer dans le bureau de son chef direct, M. Christian Morachini. C'est le 25 février 1972, à 14 h 40. Il ne se livrera à la police que trois heures plus tard.

Par hasard. Mardi, M. Tramoni entrait pour la première fois dans le box des accusés à la cour d'assises de Paris. Chaque jour de la semaine, il allait montrer à l'assistance l'étrange apparence du lutteur qui arrive sur le ring. Massif, trapu, prêt au combat. Pas une trace d'émotion sur le visage. Aux pieds de la Cour, une famille frioleuse, les parents de Pierrot, pour qui M^e Henri Leclerc plaide en partie civile. Le procès se déroule à peine onze mois après le meurtre. « Décidément, on a battu tous les records de vitesse », remarquent les habitués des lenteurs judiciaires. Il est vrai que les élections approchent. Coïncidence ?

Aux marches du Palais, M. Alain Geismar, tête de file des militants maoïstes, répond, avec un calme forcé : « Nous ne tomberons pas dans le piège, les prétendus risques d'incidents sont des éléments de troubles et de confusion jetés par le Pouvoir. » Les gauchistes seront sages, cette fois, il n'y aura pas de « grande peur » — style 1968 — pour « rassembler les Français ».

Il n'empêche que le procès Tramoni n'est pas un procès de droit commun comme les autres. D'entrée, M^e Leclerc a donné le ton : « Je plaide pour Pierrot, un ouvrier comme les autres, je plaide contre le meurtrier, je plaide contre ceux qui ont armé ce bras et

qui sont responsables : la Régie Renault. » Inculpé pour homicide volontaire, M. Tramoni ne nie pas les faits. Mais il précise que l'arme qu'il portait le 25 février était une arme personnelle, et il affirme que le coup de feu est parti par hasard.

M. Pierre Dreyfus, président-directeur général de la Régie Renault, ne s'est pas dérobé à la citation de la partie civile. Devant le tribunal, après avoir fait le panégyrique bien compréhensible de son entreprise « libérale, toujours ouverte à la discussion avec les organisations ouvrières », il contre-attaque : « Si, malheureusement, un homme était armé, les premiers responsables sont ceux qui ont déclenché la bagarre. Je répète solennellement qu'il n'y a chez nous ni de milice patronale ni garde prétorienne. » A cet instant, le frère de Pierrot se jette sur M. Dreyfus en hurlant : « Sale menteur ! » Deux personnes sont expulsées pour avoir fait chorus. Cet incident n'est que le reflet de la tension nerveuse qui nouait l'assistance. Tension accrochée à trois pôles et curieusement caricaturée par trois déclarations de l'inculpé.

A la guerre. Première déclaration de M. Tramoni : « Si, ce jour-là, le pistolet avait été dans d'autres mains, il y aurait eu plus de morts. » C'est dit avec un air de : « Vous me comprenez, monsieur le Président ? » presque gênant. Le mythe du gauchisme le couteau entre les dents est là. Et de nombreux gardiens de la Régie vien-

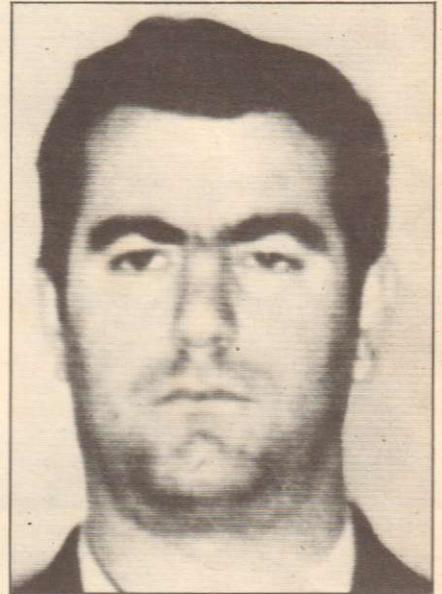
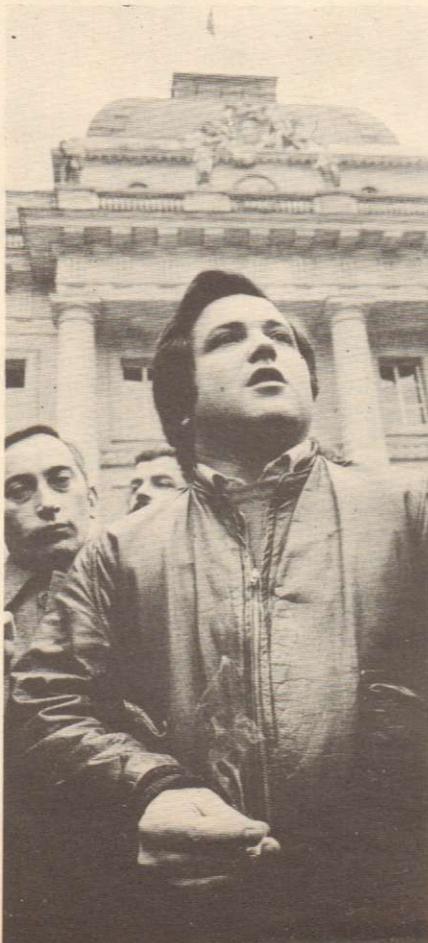
dront à la barre pour rapporter les insultes, les menaces de mort dont ils étaient l'objet. Et quand M. Tramoni, après une description lyrique des gauchistes en armes, conclut : « J'avais peur », M^e Leclerc le coupe sévèrement : « Ils ne tuent pas, eux ! »

La deuxième déclaration de M. Tramoni est une réponse au président André Braunschweig, qui voulait comprendre pourquoi le cran de sécurité n'avait pas été mis au revolver. Cela aurait pu éviter le « geste malheureux » derrière lequel s'abrite l'inculpé.

« A la guerre, on ne met pas de sécurité », tranche l'accusé d'un ton professionnel. Quelle guerre se déroulait à la Régie Renault ?

Enfin, la troisième déclaration de M. Tramoni est peut-être la plus grave. Elle a contaminé tout le procès et n'a pas fini de troubler les esprits. Abandonnant son côté « service-service » à la détente susceptible, il s'était fait vantard une minute : « Si je ne suis pas condamné, je trouverai du travail, parce que j'ai assez d'amis qui m'aideront. » Mais qui sont donc tous ces amis qui soutiennent M. Tramoni ? Que représentait chez Renault « cet adjoint

M. ALAIN GEISMAR.
Sur les marches du Palais.



M. JEAN-ANTOINE TRAMONI.
Onze mois plus tôt.

au chef du service des vestiaires » assermenté devant le tribunal de Nanterre, toujours là en cas de coup dur, prêt à rétablir l'ordre.

Les clichés du photographe de l'agence de presse Libération le montrent bien, de nombreux témoignages le confirment : le jour du meurtre, M. Tramoni dirigeait les opérations. Pourtant, le chef des gardiens était là. M. Tramoni fut-il vraiment, chez Renault, un défaut de fabrication ou bien un maillon de la chaîne d'un service de sécurité trop exalté, comme l'insinue la partie civile ? LILIANE SICHLER ■

Mardi 9 Janvier :

**PROCÈS de l'ASSASSIN
de PIERRE OVERNEY**

**Le Comité Vérité Justice
de Renault révèle
le dossier d'instruction...**



(Pages 2 et 3)

VIGILANCE!

En avril 1972, à Hirson, l'ouvrier Michel La-broche, colleur d'affiches du PCF, se fait tuer par un membre du SAC.

Deux ans après, les assises de Laon rendent leur verdict : cinq ans, dont trois avec sursis : l'assassin sort libre !

Tramoni, le 25 février 1972, assassine de sang-froid Pierre Overney, ouvrier maoïste de 23 ans.

Le 12 octobre, huit mois après, il est mis en liberté provisoire, pourtant il est accusé d'homicide volontaire !

Cette mise en liberté est faite pour préparer l'opinion à une « petite » condamnation et pour mettre les jurés en condition.

Mais le samedi 4 mars, nous étions des centaines de milliers à porter Pierrot en terre.

Nous étions des centaines de milliers révoltés par ce meurtre. Nous serons des centaines de milliers pour exercer un contrôle sur le déroulement du procès.

POURTANT, A LA COUR D'ASSISES, CE SONT DES CITOYENS QUI JUGENT.

Ces citoyens : le système judiciaire leur BANDE LES YEUX.

● **IL FAUT SAVOIR** : que les jurés ne connaissent rien au dossier.

● **IL FAUT SAVOIR** : qu'ils n'ont pas le droit de l'étudier.

● **IL FAUT SAVOIR** : que l'instruction étant secrète, des faits sont laissés dans l'ombre.

Par exemple :

— Tout ce qui peut être accumulé comme renseignements sur l'existence et l'action de la police privée de la Régie, appelée volante, ces faits ne sont pas recherchés. C'est Tramoni lui-même qui en dévoile une partie pour se justifier : il raconte les « provocations » qu'il a subies de la part de « gauchistes », en procédant à leur licenciement en force.

— Aucune précision n'est recherchée sur l'or-

ganisation en commando de certains agents de maîtrise pour s'opposer par la force aux grèves et aux manifestations ouvrières.

— Aucune recherche n'est faite sur le passé des membres de la volante, alors qu'ils sont pour la plupart des anciens militaires de carrière.

● **EN FRANCE, EN 1973**, la recherche de la vérité se ferait-elle comme au Moyen-Age ? C'est l'**INQUISITION** : **TOUT SE FAIT DANS LE SECRET DES BUREAUX**, soit d'un juge d'instruction, soit d'un commissariat de police.

● Les jurés sont choisis sur des listes qui excluent de fait les ouvriers, et ceux qui sont directement concernés, les travailleurs de la Régie, ne sont pas représentés dans ce jury.

● Enfin, le président, magistrat professionnel, participe aux délibérations, et lui a connaissance du dossier et de la loi : il dirige en fait le jury.

UNE COUR D'ASSISES EN 1973 : cela ressemble à un théâtre où avocats, procureurs et juges masquent la vérité pour les uns, la révèlent partiellement pour les autres, **LE TOUT EST DE FAIRE DES IMPRESSIONS SUR DES GENS QUI IGNORENT TOUT DES FAITS.**

Le Comité Vérité et Justice à Renault s'est constitué :

● pour qu'un contrôle public sur la justice puisse s'exercer,

● pour que la vérité puisse être connue de tous.

Des prévenus dans cette affaire (ouvriers licenciés de Renault) lui ont communiqué des éléments essentiels du dossier. Nous en publions des extraits dans les pages suivantes.

NOUS PUBLIERONS TOUT CE QUI EST GARDE SECRET ET QUI PUISSE PERMETTRE A TOUT CITOYEN DE JUGER EN CONNAISSANCE DE CAUSE.

LE 13 JANVIER, date de la fin du procès, **CE SERA A VOUS DE JUGER !**

**C'EST A VOUS
DE JUGER !**

REVELATIONS

sur le dossier d'instruction

Pierre Overney a été assassiné en plein jour devant les usines Renault, en présence de centaines d'ouvriers. Il n'y a dans le dossier d'instruction aucun témoignage d'ouvrier.

Dreyfus, PDG de Renault, avait déclaré que la Régie n'entretenait pas de police privée, le système juridique, en entourant l'instruction du secret a permis que rien ne figure dans le dossier sur les activités quotidiennes, anti-ouvrières, d'une police privée dont l'existence est pourtant prouvée.

C'est que le juge d'instruction n'a pas, en restant au fond de son cabinet, permis que les témoins de ces activités quotidiennes affrontent les menaces de licenciement qui pesaient à la Régie sur tous ceux qui pouvaient contribuer à la recherche de la vérité. Il n'a pas ouvert son dossier au public comme l'avait fait le juge Pascal ce qui avait provoqué le témoignage de plus de deux cents personnes ; il n'a pas d'avantage usé de son pouvoir pour centraliser les menaces de Dreyfus : en allant enquêter publiquement sur les chaînes et dans les ateliers. C'est ainsi que 3 questions essentielles sont restées sans réponse claire.

1. Existe-t-il une police privée à Renault ?

Lors de l'enterrement de Pierre Overney des centaines de milliers de personnes ont demandé la dissolution de la « volante » (désignation courante de cette police privée). Cette « volante » existe. Il y a le rapport d'audition d'un nommé ESPARIAT PAUL MARIE CLAUDE par un officier de police judiciaire :

« ...Je suis contrôleur principal de circulation à la brigade de « circulation » encore appelée la « volante » ... Nous intervenons également lors de manifestations violentes qui se produisent à la Régie pour rétablir le calme et expulser les perturbateurs. »

Ce même ESPARIAT déclare que :

« Le 25 février à 13 h 30 lui et six à sept de ses collègues ont été mobilisés sur coup de téléphone pour se rendre porte Zola. »

Voilà pour la mobilisation de la volante le jour de la mort de Pierrot plus d'une heure avant qu'il ait été assassiné.

De plus MORRACCHINI, chef des services de sécurité de la Régie, déclare dans le dossier d'instruction :

« J'ai prévenu moi-même la direction de l'UCMB (la partie de Renault-Billancourt formée de l'île Seguin et de quelques autres ateliers d'OSY - NDLR) d'envoyer des renforts cadres-maîtrise au carrefour Zola-Kermen. En cas de pareille situation nous en avons convenu avec M. Jardon, directeur de fabrication, pour éviter que les gauchistes ne pénètrent dans l'île Seguin. »

Ainsi il y a une police privée appelée « volante » à la régie et en plus une organisation policière, sous le contrôle des chefs de la volante, de la maîtrise de l'île Seguin. Tout cela figure au rapport d'instruction, il est donc établi, juridiquement parlant que Dreyfus mentait en disant qu'il n'y a pas de police privée à Renault. Mais le juge d'instruction Bernard n'a pas rendu public le fait que Dreyfus est un menteur, l'autorité répressive de la direction de la Régie reste entière aux yeux des travailleurs de Billancourt : ils ne témoigneront pas sur les activités quotidiennes de l'organisation policière de la Régie Renault. Bernard a distribué beaucoup de commissions rogatoires à la police, il a écouté de nombreux membres des services de sécurité de la Régie ; il est prisonnier de leurs déclarations.

2. Quelles sont les fonctions exactes de Tramoni à Renault ?

D'après le dossier d'instruction (ordonnance de renvoi devant la chambre de mise en accusation) TRAMONI :

« ...occupait les fonctions de chef de section administrative. A ce titre il était chargé de travaux d'entretien et d'amélioration des locaux dépendant du service de sécurité générale. »

Le juge Bernard n'enquête pas sur la réalité de l'existence d'un tel service, il tient donc pour acquis que les fonctions de Tramoni se ramènent à faire balayer les vestiaires de gardiens et à changer les ampoules électriques grillées dans les guérites des gardiens.

Voyons cela, TRAMONI a été embauché le 10 octobre 1970, et pourtant :

« En octobre 1970 (le 18 exactement, NDLR) il avait participé, sur les instructions de son chef de service, à l'expulsion de l'usine d'un nommé Theureau qui harangait ses camarades après que son licenciement lui ait été signifié. »

(Ordonnance de renvoi devant la chambre de mise en accusation). Cela laisse des doutes sur les fonctions réelles de TRAMONI, chef de balayeurs ou barbouze ? Surtout que ce même TRAMONI rôde en janvier 1972 autour d'une caravane où deux ouvriers licenciés font la grève de la faim, qu'il assiste le soir du même jour à l'intervention policière contre cette caravane et qu'en février 1972 il participe à l'expulsion de l'usine de JEAN-PAUL SARTRE et d'habitants de Boulogne (tout cela d'après le dossier d'instruction).

Mais pour l'instruction TRAMONI reste chef de balayeurs.

Pourtant MORRACHINI déclare à la cote 648 :

« Le 30 juin 1971 et comme il est d'usage pour les collaborateurs ayant une responsabilité dans le service, M. TRAMONI a prêté serment en qualité de garde particulier devant le tribunal de Nanterre. »

(En fait devant le tribunal d'instance de Boulogne.)

Alors TRAMONI est-il un super balayeur ou un super flic ? Là encore la vérité ne peut pas sortir d'un cabinet, elle ne peut-être donnée que par ceux qui travaillent à la Régie ; les ouvriers de Renault parlent d'une super-volante composée d'individus chargés de toute l'organisation policière de la Régie. TRAMONI n'en serait-il pas ? Et son poste de chef balayeur ne serait-il pas une couverture ?

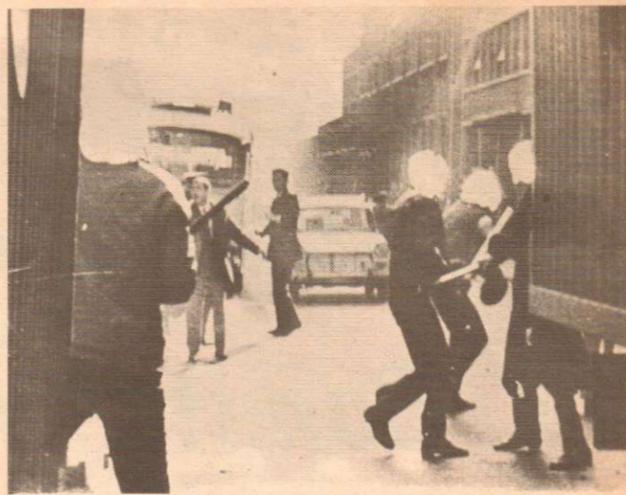
3. Qui a donné l'arme du meurtre à Tramoni ?

D'après la marque de l'arme (un Walter Manhurin) et son numéro de série, il a été établi qu'elle a été commandée en mai 1958 par une société d'Alger : les Etablissements BOILET, 7, rue Hamma. Le ministère de la Défense nationale a donné une autorisation de vente pour cette arme et neuf autres commandées en même temps. Les armes auraient alors été livrées en juin 1958. Tout cela est très bien sauf que la société algéroise qui a passé les commandes n'a jamais existé. Tout cela est dans le dossier.

Mais nous ne saurons pas si le pistolet de TRAMONI lui a été donné par la Régie, par l'OAS, par les SAC ou s'il est tombé du ciel.

Voilà trois questions essentielles qui sont soit esquivées soit abandonnées à mi-chemin par le juge instructeur. Malgré cela TRAMONI a été mis en liberté provisoire. Pourtant la vérité dans l'affaire TRAMONI est très simple : c'est que Pierrot a été tué par la Régie Renault mais cette vérité-là n'est pas bonne à dire dans la France actuelle. Surtout que ce sont les simples gens qui auraient pu la dire et que dans la France actuelle le pouvoir tient les simples gens pour des cons.

Voilà pourquoi le juge instructeur et son dossier sont restés dans un cabinet du Palais de Justice. Un dossier tenu au secret ne risque pas de susciter beaucoup de témoignages ; un juge d'instruction qui se tient à l'écart de ceux qui peuvent parler ne risque pas de faire apparaître la vérité. Ce n'est pas l'individu Bernard qui est en cause, mais le système judiciaire qui enferme l'instruction dans un cabinet.



1 Vendredi 25 février 1970, 14 h 40, porte Zola.



2 Dernières paroles de Pierrot : « Vas-y, tire. »



3 Tué d'une balle en plein cœur.



4 Tramoni continue de menacer.



5 Pas un regard...

TEMOIGNAGES

sur le meurtre



6 ... A l'homme qu'il vient de tuer.



7 ... L'assassin remonte...



8 ... Calmement...



9 ... Fermer...



10 ... Les grilles.

Déclaration de Benhamou, agent technique

C'est quelques minutes plus tard (1 à 2 minutes), qu'un groupe de 4 à 5 ouvriers armés de bâtons de bois sont entrés dans l'usine en bousculant quelque peu les gardiens. Leur but semblait-il était de repousser les gardiens derrière les grilles.

Un homme en civil qui se trouvait près de la cabine entra dans la cabine et téléphona.

L'homme qui téléphonait on le saura plus tard était M. Tramoni. C'est à ce moment que M. Pierre René Overney se dirigea sur la cabine et pour en chasser Tramoni cassa une vitre avec son bâton. M. Tramoni sortit de la cabine et se posta à quelques mètres de celle-ci face à Overney, celui-ci menaçant Tramoni avec son bâton. Mais à aucun moment M. Overney ne frappa d'une quelconque façon Tramoni.

Les deux hommes se trouvaient face à face et une distance de 3 à 4 mètres maximum les séparaient.

Tramoni sortit alors son revolver et le braqua

sur Overney qui lui cria alors « Fous le camp » ce que j'entendis très nettement, il cria encore quelques mots mais compte tenu du brouhaha qui couvrait en partie sa voix je n'ai pas pu entendre ce qu'il disait. Je vis alors Tramoni mettre en joue Overney et j'entendis un coup de feu. Overney s'écroula alors lentement en effectuant un demi-tour sur la gauche et s'aplatit face à terre.

Tramoni s'avança alors vers le corps d'Overney qui gisait par terre lui retira son bâton des mains d'un coup de pied, puis sans précipitation se dirigea vers la cabine.

La consternation était générale et personne ne réagissait.

Pour ma part, je n'ai pas cru immédiatement à un coup de feu réel, je n'y ai été amené que par le manque total de réaction d'Overney. Profitant de cet instant, les gardiens en uniforme ont fermé les grilles de la rue et plusieurs personnes parvinrent à pénétrer à l'intérieur de l'usine, malgré les tentatives d'opposition des gardiens.

Déclaration de Bodson, agent technique

Déclaration de Bodson :

Travaillant au 3^e étage du bâtiment W 13, j'ai pu voir l'ensemble des circonstances dans lesquelles l'ouvrier Pierre Overney a été tué à la porte de l'usine avenue Emile-Zola. Je me trouvais avec un autre employé à la fenêtre à ce moment-là, notre attention avait été éveillée par le fait, peu commun, qu'un « mao » peignait un slogan sur la chaussée avec une bombe de peinture juste devant les voitures. Sur le côté droit par rapport à la sortie de l'usine, dans une des nouvelles guérites de gardiennage et autour, se trouvaient à la fois des gardiens et policiers en civil. Dans la cabine un policier en civil téléphonait. Quatre à cinq « maos » sont alors intervenus avec des barres de bois et ont frappé, surtout les hommes en civil. Celui qui téléphonait a pu sortir sans encombre (gabardine dans les bruns - col fourré) — cela s'est passé très rapidement.

Tous les policiers en civil ont alors reculé, le « militant » le plus avancé s'est trouvé face à un policier qui l'a ajusté avec un pistolet à cinq pas à peu près, « le militant » a été manifestement surpris. La déflagration a été assez forte, sur le moment, j'ai cru qu'il s'agissait d'un pistolet d'alarme (ou lacrymogène) ; car il n'y a eu qu'un coup de feu. Overney est tombé bizarrement sur les mains, s'est-il retourné, je ne me souviens pas. Le policier (Tramoni) s'est approché et lui a donné un petit coup sur le pied, sans doute pour tester sa réaction, puis le pistolet toujours à la main, il est allé téléphoner dans la cabine. Au côté du « mao » (Overney), un gardien attendait avec sa barre de bois, puis est parti. Un « mao » situé vers la grille s'est mis à crier qu'il connaissait celui qui avait tiré et qu'il appartenait à la D.C.R.R.S.

Déclaration de Benhamou et Bodson

Déclaration commune de Benhamou et Bodson, Nous affirmons :

— N'avoir pas vu 80 assaillants mais quelques « maos » qui se sont heurtés à un nombre de peu supérieur de gardiens en uniforme et de policiers en civil ;

— Que le tireur téléphonait et a pu sortir sans encombre de la cabine.

— Qu'il n'a pas été frappé par sa victime et qu'il avait le temps de fuir.

— Qu'il n'y a eu qu'un coup de feu, que celui-ci n'a pas été précédé des sommations militaires d'usage.

— Que le tir s'est effectué dans les conditions de « au pas de tir ».

Déclaration de Wherle, gardien de la Régie

« J'ai vu une légère bousculade entre les gauchistes et les gardiens à l'entrée du grand portail, puis il y a eu une véritable attaque effectuée par une dizaine environ de manifestants, dont certains étaient armés de manches de pioche.

... Et puis tout à coup, j'ai vu Tramoni un pistolet à la main qui dirigeait son arme en direction d'Overney. Il devait y avoir environ deux à trois mètres de distance à ce moment-là entre Overney et Tramoni. Le coup de feu de Tramoni est parti exactement comme part un coup de poing dans un geste de détente de l'avant-bras. j'ai vu la

détente du bras et le coup partir (...).

.. Dans les secondes qui ont suivi, Tramoni avait le visage tourné vers les grilles, il tenait son pistolet dans la main, son bras faisant un angle d'environ 45° avec la verticale. A côté de lui, j'ai vu Lévêque, chef d'arrondissement, il devait y avoir une distance d'environ 8 mètres entre moi-même d'une part et d'autre part Tramoni et Lévêque. J'ai entendu Lévêque dire à Tramoni : « Ne tire pas. » A ce moment-là les manifestants avaient évacué le terrain de l'usine et se trouvaient dans la rue de l'autre côté des grilles. »

Il ressort des photos et de ces différents témoignages que :

Le nombre de manifestants qui sont entrés dans l'usine est d'une dizaine.

Que le nombre de gardiens présents est équivalent.

Que l'affrontement a été très bref.

Que Tramoni a « aligné » Pierre Overney dans une position de tireur professionnel.

D'autre part :

Tramoni est un militaire de carrière.

« Expert dans le maniement des armes » selon ses propres déclarations.

Il a armé deux fois son arme.

Il a tué en plein cœur.

Il en ressort :

Que ce n'est pas un accident.

Que Tramoni ne peut invoquer la légitime défense.

Qu'il n'a pas été frappé.

Qu'il est à une distance de quatre à cinq pas au moment du tir.

L'acte de Tramoni est donc : DELIBERE, VOULU.

Tramoni est sain d'esprit (selon les experts psychiatres).

Il est décrit comme un homme calme et de sang-froid par ses collègues.

S'IL A TUE, C'EST QU'IL PENSAIT POUVOIR LE FAIRE ET QU'IL ETAIT COUVERT.

C'EST UN DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE LA POLICE PRIVEE DE LA REGIE.

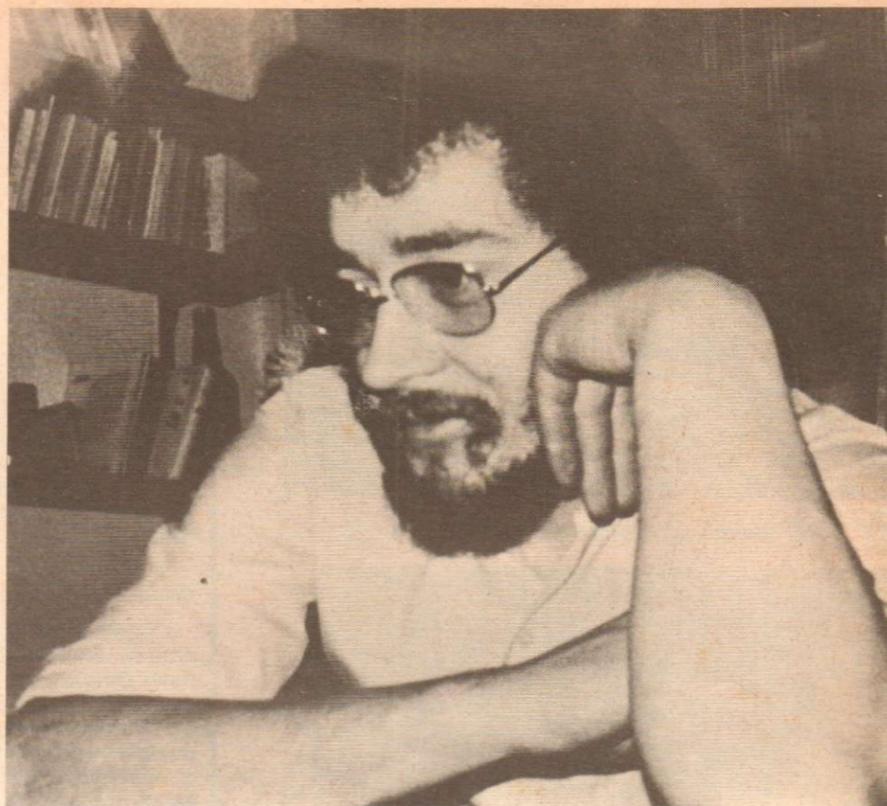
QUELLES ETAIENT SES CONSIGNES ?

**« il a toujours été ouvrier
comme nous »**

**« il voulait changer
le monde, il voulait
une justice »**

**« il a été assassiné
par un fasciste »**

ses parents



Pierrot, un jeune ouvrier...

« J'ai connu Pierrot en 66 au mois de juillet, à Citroën. Il travaillait à la machine juste derrière moi, à l'atelier Saint-Charles, à l'alésage. Le travail était dur mais on n'avait pas à se plaindre du contre-maitre. C'est après l'armée que ça a changé. Il est resté là pendant une bonne année. Tous les gars le connaissent. Il était copain avec tous, aussi bien les Grecs, Portugais, Espagnols. Il était toujours prêt à donner un coup de main à n'importe qui se trouvait en peine. A l'époque on faisait 500 pièces par jour. Souvent il m'a contrôlé mes pièces pour que je puisse tenir mon boni. Lui, s'en sortait tout seul. Il travaillait vite. On était sept ou huit copains dans l'atelier. Le soir, on allait prendre un pot pour nous changer de notre bagne, pour pouvoir rire un peu, parce qu'à l'usine ce n'était pas le cas.

Après, il est parti à l'armée, mais cela ne nous empêcha pas de correspondre toujours ensemble. Bien des fois il m'expliquait sur les lettres comment c'était dégueulasse d'être à l'armée.

Il est revenu à l'usine et il a trouvé un grand changement question travail, et question chef (en mai 69). Le boni avait doublé : au lieu de 500 pièces,

c'était 1.000. Il y avait le contre-maitre « Steve Mac Queen » parce que à chaque petite bêtise qui aurait dû être à peine sanctionnée, il nous enlevait notre prime de rendement, et le chef Max-la-Menace, on l'avait surnommé comme ça parce que quand on allait aux w.-c. il nous demandait tout le temps : « Où vas-tu ? » C'était la vie d'esclave et même pire.

Ecœuré, il a rendu son compte. Il s'est embauché à la STA où je l'ai rejoint un mois plus tard, en septembre 69, comme chauffeur-livreur. On habitait dans le même hôtel, rue Blomet, porte à porte, depuis qu'il était revenu de l'armée. Il a été licencié de la STA en octobre, sur dénonciation des chefs de Citroën, parce qu'il revenait à la porte discuter avec ses anciens copains (le travail était quand même fait en temps voulu, donc c'était pas une raison pour le virer. C'est à croire qu'il a été licencié parce qu'il avait trop d'amis !) Il revenait discuter de ce qui se passait à Citroën parce qu'il avait compris que la vie était injuste et que c'était pas normal que les ouvriers se laissent faire. Il discutait avec les gars pour faire des tracts en dénonçant toutes les saloperies qu'il y avait dans l'usine.

On habitait au même endroit. C'était un gars qui aimait bien, comme tout le monde, s'amuser, aller au café, boire un petit coup, il n'y avait pas tellement d'autre moyen de s'amuser, mais il y a jamais eu d'histoires dans les cafés car il savait toujours s'arrêter en temps voulu.

Je ne l'ai jamais vu ivre. Quand quelqu'un dans un bal ou ailleurs lui cherchait des histoires, il préférait partir, passer pour un con que de répondre. Il cherchait pas la bagarre. Il était costaud mais il n'en profitait pas. Il n'était pas méchant. Comme mes parents habitaient loin et que je n'avais pas de famille à Paris, pendant les week-ends de fêtes, Pierrot m'a emmené plusieurs fois avec lui chez ses parents parce qu'il savait que je me serais ennuyé et là on passait de bonnes journées dans sa famille. Quand j'étais chauffeur et que j'allais à Reims, je m'arrêtais toujours à Château, chez les parents, où j'étais toujours bien reçu. J'ai perdu de vue Pierrot, un peu, et je suis parti en province. Je lui avais laissé mon logement à Paris. Je l'ai rencontré pour la dernière fois, en septembre 71, au Feu Rouge, à Pantin. On a été boire un pot ensemble. Il venait de quitter Kléber-Colombes parce qu'on ne lui filait que du sale boulot.»

nous voulons la justice,



Le 4 mars 1972, à l'enterrement de Pierrot

nous le changerons ce monde

4 ANS DE PRISON POUR TRAMONI!

1973

DECLARATION DE LA FEDERATION DES C.V.J.

" TRAMONI, reconnu coupable d'homicide volontaire sur la personne d'un ouvrier a été condamné à 4ans de prison. C'est un jugement inique quand on pense qu'un gamin de 14ans, récemment condamné pour meurtre, est en prison pour 15 ans...

Ce jugement est une véritable incitation au meurtre de ceux qui ne sont pas du "bon côté". C'est une provocation pour tous ceux qui, comme Pierre Overney, veulent qu'il y ait une justice...

Dans ces conditions, il n'y a pas à s'étonner que, de plus en plus, le peuple français exige de contrôler la justice..."

APPEL DE L'UNION TOULOUSAINNE DES COMITES DE LUTTE D'ATELIER

" PIERROT?, UN JEUNE OUVRIER DES COMITES DE LUTTE TUE LE 25 FEVRIER 1972... Il a été assassiné parce qu'il exprimait notre révolte, notre volonté d'un monde plus juste pour ceux qui travaillent.

[Il a été assassiné par un membre de la milice patronnée de Renault, cette "volante" armée qui brise les grèves d'ateliers par la force, dont l'existence a été prouvée au procès...

Ceux qui ont jugé TRAMONI : des P.D.G., des banquiers ont estimé que tué un ouvrier cela ne valait pas plus de 5ans de prison. CETTE JUSTICE N'EST PAS CELLE DES OUVRIERS; Les ouvriers de Renault, consultés par référendum, rendaient un autre verdict: la mort ou la prison à vie.... "

CONTRE CETTE INJUSTICE, POUR HONORER LA MEMOIRE DE PIERROT

NOUS APPELONS TOUS LES GENS EPRIS DE JUSTICE A UN

RASSEMBLEMENT

SAMEDI 16^H30

Place WILSON

DEVANT

RENAULT

COMITE DE LUTTE

COMITE VERITE ET JUSTICE

UN MEURTRE "MINUTIEUX"

TRAMONI SE SAVAIT SANS DOUTE MENACE et était toujours armé

PARIS.— M. Jean-Antoine Tramoni était armé lorsqu'il a été exécuté mercredi à Limeil-Brevannes (Val-de-Marne). Il avait dans la poche intérieure de sa veste un pistolet automatique de calibre 5,5 millimètres avec huit cartouches dans le chargeur et aussi une boîte de ces mêmes cartouches dans la poche extérieure, apprend-on à la Direction de la Police judiciaire.

Mais il n'a pas eu le temps de saisir son arme lorsque le tueur s'est approché de lui : il a été abattu sans avoir pu esquiver un geste de défense.

L'ancien vigile des usines Renault, qui avait tué le jeune militant maoïste Pierre Overney et qui avait été condamné à quatre ans de prison, se sentait apparemment menacé depuis sa libération.

Cependant, son épouse, qui a été entendue jeudi matin par des Orfèvres par les policiers de la Brigade criminelle chargée de l'enquête, a affirmé qu'elle ignorait absolument que son mari redoutait une vengeance des amis de Pierre Overney.

"Il est vrai, a ajouté Mme Tramoni, que Pierre ne me faisait jamais part de ses soucis. Il

me tenait à l'écart pour ne pas m'inquiéter. C'est pourquoi je ne sais pas s'il avait été menacé soit par lettre, soit par des coups de téléphone. En tout cas, ces jours derniers, il ne me paraissait pas plus nerveux que de coutume".

Les policiers ont opéré jeudi après-midi une perquisition dans l'appartement de la victime, rue de la Résistance à Alfortville, pour tenter de trouver un indice. Ces investigations sont restées vaines. Aucun document susceptible d'orienter l'enquête n'a été découvert.

Sur une moto...

Le meurtre de M. Tramoni a été minutieusement préparé. Depuis sa sortie de prison, il y a 18 mois, l'ancien vigile des Usines Renault travaillait comme moniteur dans une auto-école de la rue Roger Salengro, à Limeil-Brevannes. Tous les soirs, entre les dernières leçons de conduite, il attendait les clients devant la porte du magasin.

Mercredi, vers 19 h, une motocyclette montée par deux jeunes gens longeait le trottoir, à petite allure. Le jeune homme

qui se trouvait sur le tam-sad a soudain sauté de la machine, a brandi un pistolet de fort calibre - un colt 11,43 millimètres - et a tiré à deux mètres de distance une série de coups de feu sur M. Tramoni. Atteint de cinq balles à la poitrine, le moniteur s'est effondré, mortellement blessé. Il a succombé un peu plus tard, en dépit des soins des médecins du car S.A.M.U..

Deux témoins ont vaguement aperçu le meurtrier remontant prestement sur la machine, une moto de grosse cylindrée blanche, à réservoir rouge, conduite par un complice qui a démarré à toute allure.

Aucune piste

A 22 h, l'A.F.P. recevait le message du "noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre Overney" revendiquant l'attentat contre l'ancien vigile des usines Renault.

Le commissaire divisionnaire Bouit, chef adjoint de la brigade criminelle chargée de l'enquête, affirmait jeudi après-midi qu'à part un vague signalement des

(Suite en dernière page :
TRAMONI)

Suites de la première page

TRAMONI

deux jeunes gens, il ne possédait aucune piste pour les identifier rapidement. Le policier et

ses collaborateurs fouillent le dossier de l'affaire Overney pour tenter de retrouver les noms de ses amis susceptibles d'avoir voulu le venger.

Les gardiens de la paix du poste de police de Limeil-Brevannes, qui sont arrivés sur les lieux aussitôt après l'attentat, se sont rappelés un incident qui s'était produit il y a quelques semaines à Alfortville. Une voi-

ture stoppée un soir à un barrage de police, près du domicile de M. Tramoni, avait été abandonnée par son conducteur qui s'était enfui à toutes jambes et avait échappé aux policiers.

Dans cette voiture, on avait découvert des armes, notamment un fusil de chasse à canon scié. C'était un véhicule de location dont le loueur n'a jamais été identifié.

"Rien ne permet d'affirmer qu'il y a un lien entre cet incident et le meurtre de M. Tramoni" indique-t-on cependant à la direction de la police judiciaire.

Geissmar

n'approuve pas

Alain Geissmar, ancien dirigeant de la "gauche prolétarienne" s'est élevé, jeudi, dans une déclaration à Europe 1, contre le meurtre de Jean-Antoine Tramoni.

"Je suis contre l'esprit de vengeance, contre la peine de mort, et donc contre cette exécution, a-t-il déclaré. Il y a eu, au moment du meurtre d'Overney, un mouvement de révolte légitime immédiat. C'est une chose très différente d'une exécution telle qu'elle vient de se produire. Nous avons dit, en substance, à l'enterrement de Pierrot, que l'esprit de vengeance ne réglait rien et que ce qui importait était de prolonger son combat".

Comme on demandait à Alain Geissmar s'il pensait que les amis d'Overney pouvaient être les responsables de ce meurtre, il a simplement répondu : "Je ne sais pas".

RENAULT :

l'attentat est revendiqué par les "Noyaux Armés"

PARIS. — « Les Noyaux Armés pour L'Autonomie populaire », qui avaient revendiqué le meurtre de M. Jean-Antoine Tramoni, ont affirmé lundi être les auteurs de la tentative d'attentat à Renault-Flins, dans la nuit de samedi à dimanche.

Dans un communiqué téléphonique à l'A.F.P., « Les Noyaux Armés » soulignent que « Renault, « entreprise libérale », est coupable du meurtre de Pierre Overney comme l'est son tueur privé Tramoni.

« Quand il s'agit de défendre son autorité, la Régie n'hésite pas à payer des

fascistes, des flics privés ou des tueurs professionnels pour faire régner sa discipline. Mais la justice des patrons ne condamne pas une entreprise nationale.

« Alors qu'aujourd'hui les patrons se croient tout permis et multiplient les expulsions, les agressions contre les grévistes, « les accidents du travail » et les bavures de toutes sortes, il est temps que pour chaque crime commandé par le Pouvoir et cautionné par la « justice » de nouvelles forces révolutionnaires répliquent immédiatement ».

L'Indépendant 29-3-77

Un nouveau communiqué du «NAPAP»

«POUR QUE LES TRAVAILLEURS PRENNENT EN MAIN LEUR PROPRE DESTINÉE...»

Cinq ans après le lâche assassinat du jeune ouvrier révolutionnaire Pierre Overney par Tramoni, les NAPAP ont exécuté ce dernier. Tramoni était un flic privé de Renault. Il a abattu Pierrot en service commandé. Après quelques mois de prison, il a été libéré. Tramoni est resté le symbole de la terreur patronale impunie. Par cette action de justice populaire, qui condamne à de lourdes peines de prison, les délinquants, poussés à bout par le chômage et la vie chère, alors que les patrons, notables et autres parasites jouissent des fruits de leurs escroqueries et de leurs crimes. Nous lançons un avertissement aux milices, commandos anti-grèves, fascistes de tout poil, le peuple a une patience gigantesque et une mémoire encore plus grande. Les tueurs du pouvoir se sentent sans doute forts de leurs appuis politiques mais qu'ils ne négligent pas éternellement la force populaire. Les gauchistes ont prouvé une fois de plus leur habileté à faire de grandes déclarations de principe et sans suite. Quant aux appareils réformistes de la social-démocratie (PCF en tête), ils ne se sont pas contentés de démissionner

devant ce crime patronal, ils ont assimilé Overney et son attaque contre la milice de Renault à une provocation policière.

Il y a 5 ans, 200 000 personnes étaient présentes à l'enterrement de Pierrot et ont fait le serment de venger sa mort. Or, depuis 1972, le patronat a repris du poil de la bête sans rencontrer beaucoup de résistance :

— vidage systématique des usines occupées.

— échec de toutes les longues luttes de ces derniers temps.

— tentative de main mise sur la sécurité sociale alors que les congés maladie restent une dernière possibilité pour les travailleurs d'échapper un moment à l'exploitation et pour refuser l'oppression du travail.

— retournement à son profit de la crise économique (licenciements politiques « déguisés » en licenciements économiques, blocage des salaires).

Il est temps de ne plus confier la défense des travailleurs à une justice patronale qui couvre généralement les crimes du capital, que ce soient les accidents de travail, prix de la rentabilité, ou les exactions

des diverses polices parallèles ou non, garantes de l'ordre social.

L'exécution du flic Tramoni s'inscrit dans le combat actuel pour que les travailleurs prennent en main leur propre destinée. Ceci en commençant dès à présent à conquérir le pouvoir dans leur vie quotidienne. Le pouvoir populaire commence pour l'autonomie la plus large de toutes les luttes. Il ne peut se conquérir par des supplications et des marchandages mais il faut s'imposer par l'action directe.

La domination des classes dirigeantes repose sur la répression des aspirations populaires. Il n'est pas d'autres moyens que de commencer à opposer à la violence quotidienne des exploités, la riposte radicale et autonome des noyaux populaires et révolutionnaires. Face à la légalité patronale et policière, la légitimité populaire c'est l'illégalité révolutionnaire.

Rien ne restera impuni, pour l'oppression, les exactions, les morts du travail, faisons payer très cher les patrons et leurs larbins. Organisons-nous pour la lutte armée et autonome.

NAPAP-PO.